

Ancenis-Saint-Géréon, le 4 février 2026

AUTORISATION PARENTALE

SORTIE Laser Game à Espark 23 **(11/16 ans)**

Je soussigné(e) (représentant légal)

du jeune.....

né(e) le.....

domicilié.....

Tél.....

Mail :

☐ Autorise mon enfant à participer à la sortie laser game à Espark 23 (Ancenis-Saint-Géréon), **le mardi 24 février 2026** organisée par le service Jeunesse de la Ville d'Ancenis-Saint-Géréon.

☐ Donne une participation financière de 12.80 euros

☐ Fournit le dossier d'adhésion au secteur Ado de la ville d'Ancenis-Saint-Géréon si pas encore adhérent (fiche d'adhésion +fiche sanitaire + 6,00 €)

Date :

Signature :

Document à conserver

Déroulement : **Sortie laser game à Espark 23 – mardi 24 février 2026**

- **RDV à 14h45 sur place (Espace 23)**
- fin d'activité : 17h45

Contacts :

DOLORES - TONY – BENOIT – ORIANE - GWENDOLINE
Animateurs Service Jeunesse – Ville d'Ancenis-Saint-Géréon
Mairie d'Ancenis-Saint-Géréon

Service Jeunesse – Direction des Services à la Population
40, Place Saint Pierre
44150 ANCENIS-SAINT-GEREON
Tel :06 74 37 18 22
jeunesse@ancenis-saint-gereon.fr

Où et quand retourner ces documents ?

- Sur l'accueil Libre du Bois Jauni
- A la direction des Services à la Population de la Mairie d'Ancenis-Saint-Géréon, 40 place Saint-Pierre
- Par mail à l'adresse suivante : jeunesse@ancenis-saint-gereon.fr